



Paris le 24 janvier 2025

Communiqué de presse :

Non à la suppression de l'abattement de 10 % pour les retraités

Les organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires s'insurgent contre les propos du président du MEDEF et de celui du COR qualifiant l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraité·es « d'aberrant » et « contre-nature » et demandant sa suppression afin de récupérer 4,5 milliards d'euros par an.

Une fois encore ces messieurs semblent confondre **déduction de 10 % sur les revenus salariaux** (et non pensions) pour frais professionnels (article 83, 3° du Code Général des Impôts CGI) et **abattement de 10 % sur les pensions** (article 158, 5-a, alinéas 2 et 3 du CGI) qui n'est pas une niche fiscale mais une mesure d'équité et de justice appliquée depuis 1978 pour tenir compte du fait que seuls les retraités étaient pénalisés par les modifications successives apportées dans le cadre du calcul de l'impôt dont les principaux bénéficiaires étaient les contribuables autres que les retraité·es...

Contrairement aux allégations du Président du MEDEF, cet abattement n'a jamais été appliqué au titre des frais professionnels pour les retraité·es.

Si cet abattement était supprimé cela se traduirait par une perte de pouvoir d'achat considérable pour les retraité·es modestes car les foyers fiscaux au revenu de 3 600 euros mensuels sont limités par le plafond de l'abattement. Cela aboutirait à ce que des dizaines de milliers d'entre eux jusque-là non-imposables, soient dans l'obligation de payer l'impôt.

En revanche, comme par hasard, ces messieurs ferment les yeux sur l'évasion fiscale qui, en France s'élève annuellement à plus de 120 milliards d'euros.

Aussi les organisations CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires ont décidé de s'adresser aux parlementaires pour leur demander de refuser de voter une telle proposition si elle leur était soumise.

Cathy Cau (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)
Yvon Le Goffic (UNIRetraitéés CFE-CGC, 42 avenue de la Porte de Clichy, 75017 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 22 rue de la Malmaison 93 170 Bagnolet)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Roger Perret (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)